**CHARTE DU JOUEUR DU RCPS**

 Ce modeste discours veut rappeler avec simplicité les valeurs que nous devons maintenir et amplifier. Les moments passés en groupe constituent, dès l'école de rugby, l'apprentissage de la vie. C'est là l’école où nous apprenons à conjuguer victoire, défaite, joie, peine et amour...

 L’engagement sportif détermine le sens donné à la vie. Les éducateurs sont là pour aider, diriger, comprendre. Leur mission sera non seulement de faire apprendre aux enfants les gestes sportifs, mais de générer un état d’esprit qui permettra :

- Le respect des arbitres et éducateurs

- Le respect des bénévoles du club.

- Le respect des installations

- Le respect des équipements.

- Le respect des copains et des adversaires.

L’école de rugby du RCPS est un lieu de formation et donc d’éducation.

A cette fin, il paraît nécessaire de définir une charte qui donne les rôles à chacune des trois composantes de cette formation : éducateurs, joueurs ET parents.

*Le Joueur a des droits….mais aussi des devoirs, l’éducateur a des obligations, le parent a des contraintes.*

Nous espérons qu’en participant à l’EDR, chacun s’engagera à respecter ces principes qui permettront de faire grandir nos enfants au travers de valeurs qui sont celles véhiculées par notre sport : le rugby

Dans la préparation

*Educateurs :*

- Mise à jour des connaissances

- Suivi de la progression des enfants tant sur le plan physique, médical, que technique, veiller à ce qu’ils soient toujours au mieux dans la préparation

- Suivi de leur comportement sportif et si possible extra sportif

 *Enfants :*

- respecter les entraîneurs et les dirigeants

- respecter les choix des entraîneurs pour la préparation et la constitution des équipes

- être assidu sérieux et ponctuel aux entraînements

- prévenir en cas d’absence

- dire bonjour et bonsoir

*Parents :*

il doit participer au respect des engagements de son enfant

**en assurant la présence régulière de son enfant aux entraînements**,

en participant à la préparation de ses affaires

en respectant les horaires de début et de fin d’activité

ne pas s’impliquer dans le domaine sportif

 Matériel, les installations et la vie associative

*Educateurs :*

- veiller au respect de la propreté des vestiaires, des locaux et des terrains Municipaux.

- s’assurer de l’extinction et la fermeture des vestiaires (matchs et entraînements

- veiller au respect de notre « maison du Rugby ».

- encourager l’investissement des parents dans l’EDR

*Enfants :*

· ranger le matériel après chaque entraînement

· ranger les maillots dans le sac après chaque match

*Parents :*

Ils doivent s’impliquer dans la vie de l’EDR

En communiquant avec l’éducateur

En se proposant dans l’aide aux fonctionnements

En se proposant s’il le désire dans l’encadrement des joueurs

Ils doivent faire confiance aux éducateurs et bénévoles de l’EDR

Lors des matchs

*Educateurs :*

-faire respecter impérativement les règles du jeu propres à chaque catégorie d’âge

-veiller à la sécurité des enfants

-Veiller au comportement des spectateurs (parents, supporters….)

*Enfants :*

- **être ponctuel et assidu aux matchs**,

- respecter les règles et les fondamentaux du Rugby

- être solidaire

- pardonner les erreurs des partenaires et les encourager

- respecter et accepter les faiblesses , les points forts et les différences des partenaires et adversaires

- serrer spontanément la main aux adversaires à la fin du match

*Parents :*

Ils doivent participer au plaisir du joueur

En étant présent le plus souvent lors des compétitions

En réservant des interventions uniquement encourageantes

En gardant une attitude respectueuse envers toutes les personnes présentes.

Avec l’arbitre

*Tous*

- respecter toutes ses décisions

- se replacer après un coup de sifflet, ne pas discuter

- serrer la main à l’arbitre à la fin du match

Date et signatures

Parents Joueur